

Des député·e·s en mesure de peser sur les choix en santé.

Les 12 et 19 juin 2022 : une opportunité, à saisir !

Les législatives des 12 et 19 juin ne concernent pas seulement nos choix individuels mais nous engagent collectivement. La prochaine assemblée nationale peut devenir un lieu d'arbitrages en matière de politique de santé, pour que celle-ci ne soit plus soumise au calamiteux Objectif national de dépenses d'assurance maladie !

Nous sommes témoins - certains victimes, d'autres épargnés - des profondes fractures qui déchirent notre société. Entre l'accélération historique des inégalités, la destruction de nos environnements et de nos services publics sans oublier l'aggravation de la souffrance au travail, nous sommes pris au piège d'une société managée par les forces de l'argent-roi. Celles-ci sont résolues à accélérer leurs projets avides et destructeurs, y compris au détriment de notre santé.

Le bloc de droite auto-proclamée « républicaine » et d'extrême droite n'est ni notre famille naturelle, ni notre inclination.

Le bloc présidentiel, lui, nous a montré en cinq ans d'exercice ce qu'il sait faire. Entre discours ambivalents voire trompeurs et, dans le même temps, des mesures de réduction des moyens publics, il a poursuivi et accentué les logiques de marchandisation d'un bien pourtant proclamé commun. Dans les hôpitaux publics, la T2A (tarification à l'activité) est toujours là. La réduction puis la saignée des effectifs atteint le stade que nous savons (urgences débordées, pénuries de médicaments essentiels...). L'inégale répartition de l'offre de soins de ville reste la première cause « des déserts médicaux ». L'autoritarisme a prévalu dans les mesures d'une santé publique invoquée depuis le début de la pandémie de Covid. La prévention est de plus en plus focalisée sur les comportements individuels et la culpabilisation. Le Ségur de la santé a révélé ses limites. Sans parler des manquements graves à la solidarité avec le reste du monde en matière de vaccins et autres équipements de protection. Regardé de près, le programme affiché du président réélu sur les questions de santé est bien sommaire : partenariat public-privé dont on sait les déséquilibres, pseudo-solutions pour les quartiers populaires et les zones éloignées des services (assistants médicaux, internes de 4^e année, télémédecine déshumanisée...).

Les programmes de La France Insoumise, ainsi que les propositions de la Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale (NUPES), eux, sont plus explicites. Nous nous y retrouvons largement notamment dans leur logique de renforcement du service public et leurs ouvertures sur les questions environnementales (entre autres, lutte résolue contre les causes des inégalités sociales, élévation du pouvoir d'achat, de la sécurité et de l'accès à une alimentation saine, souci d'éloigner les risques du nucléaire, préservation des ressources naturelles...). Elles renouent avec la dimension de « *création de milieux favorables à la santé* », pilier d'une approche de promotion de la santé, telle que prônée par la Charte d'Ottawa. Ces propositions ouvrent la voie à une transition progressive et progressiste pour avancer vers la refonte de notre système de soins et de santé à laquelle aspirent tant

d'acteurs concernés. Outre les aspects fondamentaux d'une prévention conséquente et d'une promotion de la santé, en tant que cadre et perspective, nous souhaitons insister sur la restructuration de l'offre de soins :

- ✓ la réhabilitation des soins essentiels de première ligne car l'hôpital public doit être soulagé de la pression des soins et des urgences de premier recours,
- ✓ l'offre de soins n'a pas besoin de plus de soins et d'exams, mais de soins appropriés et de maîtrise des logiques de surdiagnostics et de surprescriptions. Les sur-médicalisation/sous-médicalisation sont ruineuses pour nos systèmes de protection sociale solidaires,
- ✓ la valorisation significative des professions paramédicales, en premier lieu pour les infirmier·e·s et aide-soignant·e·s et des médecins généralistes au sein d'équipes pluriprofessionnelles de proximité. Les centres de santé et maisons médicales et de santé deviendraient ainsi les portes d'entrée et de régulation des autres niveaux de soins. Ils seraient intégrés au sein d'un réseau revalorisé en donnant un nouvel élan à la Protection Maternelle et Infantile (PMI), à la santé scolaire, à la médecine du travail et aux Maisons des adolescents.
- ✓ la promotion du salariat et d'autres formes d'exercice en équipe. La mainmise de l'ambulatoire par « la médecine libérale à tarif libre » et l'exercice en solo depuis les années 1927/1947, doit être réexaminée.
- ✓ le réseau hospitalier public, en aval de cette première ligne, doit non seulement être renforcé par plus de moyens mais surtout fonctionner avec une nouvelle logique de statut et d'organisation. Cela impose de rompre avec la T2A et les concepts et vocables du « Lean management » et du tout virtuel. Avec, en appui, des établissements privés sur la base d'un conventionnement de missions de service public.
- ✓ la remise en place d'un pôle public du médicament autour de la promotion d'une liste prioritaire (ou nomenclature) des médicaments jugés essentiels comme en Suède et dans les pays qui ont suivi les préconisations de l'OMS.

L'élection de député·e·s sensibles ou acquis à des soins de qualité pour tou·te·s et à une prévention ancrée dans les conditions de vie, de travail et environnementale, est une possibilité ouverte dans le contexte politique actuel.

Des espoirs sont permis. Ils sont à portée de nos bulletins les 12 et 19 juin prochains. Le temps est au choix : soit celui de l'acceptation du monde tel qu'il est, soit celui d'un avenir autre pour nos enfants et nos sociétés.

Paris le 07 juin 2022

Dr. Omar Brixi, médecin et enseignant de santé publique

Dr. Marc Schoene ; médecin de Santé Publique

Dr . Georges Picherot, Pédiatre Hospitalier

Dr Patrick Lamour, Médecin de médecine générale libéral

Dr Didier Febvrel, médecin de Santé Publique, ancien membre HCSP

Dr Michel Thomas, professeur honoraire de médecine interne